Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Direction régionale des affaires culturelles

Protection au titre des monuments historiques des phares remarquables

PHARE DE KÉRÉON



Photo Jean Guichard

Département : Finistère
Localisation : phare en mer dans le passage du Fromveur, sud-est de l'île d'Ouessant

Phare opérationnel (ESM 627/000)
Maîtres d'œuvre : Le Corvaisier, Fernand Crouton (ingénieurs conducteurs)
Hauteur : 45 m
Allumage : 1916
Automatisation : 2004
Propriété de l'État

Le programme complémentaire de balisage des abords d'Ouessant et de Molène, mis en œuvre au début du 20e siècle, projette d'équiper cette zone maritime qui compte parmi les plus fréquentées et dangereuses d'Europe, de plusieurs tourelles en béton armé équipées de feux automatiques. Alors qu'à l'entrée ouest du passage du Fromveur a débuté le difficile chantier du phare de la Jument (il se substitue à la simple tourelle initialement prévue), la Commission des phares autorise en 1907 l'édification d'un feu sur la roche Men Tensel (La Pierre hargneuse) qui forme la pointe avancée des écueils de Molène dans la partie sud-est du chenal. Les travaux préparatoires débutent au printemps 1907 et la construction de la tourelle en 1909. Le 2 janvier 1910, un événement va, comme pour la Jument, modifier radicalement la nature du projet : Marguerite Lebaudy, discrète mais active philanthrope, lègue à l'État la somme de 585 000 francs pour l'édification d'un phare à cet endroit, l'ouvrage devant porter le nom de son grand-oncle, Charles-Marie le Dall de Kéréon, enseigne de vaisseau guillotiné en 1794 à l'âge de 19 ans. Le budget prévisionnel, établi désormais à 750 000 francs, autorise la construction d'un ouvrage de grande taille, solide, spacieux, confortable et particulièrement luxueux quant à son aménagement intérieur. Les travaux se poursuivent à un rythme ralenti par la mobilisation générale de 1914. La Grande Guerre entraîne une augmentation des coûts qui s'élèveront au final à 975 000 francs, faisant de Kéréon, mis en service le 25 octobre 1916, le plus coûteux de tous les phares français.
La tour cylindrique, d'aspect relativement sobre, est parementée de pierres de taille de granite de l'aber Ildut, avec encadrements des baies en Kersanton. Elle est couronnée d'un encorbellement de consoles à ressauts qui supportent une plate-bande surmontée d'une balustrade à dés. Le foyer de la lentille se situe à 40 m environ au-dessus de la mer. L'intérieur de la tour superpose six vastes pièces : vestibule, cuisine, première chambre à coucher, seconde chambre à coucher, salle d'honneur, salle des machines, auxquelles s'ajoutent un sous-sol abritant citernes et réserves. Les chambres, sur parquet de chêne, sont entièrement lambrissées de chêne de Hongrie et conservent leurs placards et un grand lit clos à deux couchettes superposées. La salle d'honneur présente un décor particulièrement soigné fait de lambris de hauteur à panneaux en chêne de Hongrie frappés d'étoiles, et d'un parquet à panneaux centré sur une rose des vents en marqueterie d'ébène et d'acajou. La cuve à mercure d'origine est conservée, sur laquelle flotte une optique de 1933 (la plus grande de France). Le phare est électrifié en 1973. Son feu de jalonnement à occultation par écran tournant éclaire en blanc le passage du Fromveur (229°, portée 19 milles) et en rouge les écueils situés en bordure de l'archipel de Molène (131°, portée 10 milles).

Classement au titre des monuments historiques (20/04/2017) : phare en totalité, y compris soubassement.